



# Dossier d'inscription

-

Section sportive scolaire (SSS)

Football

Collège Jean-François Champollion – Voisins football club

**VOISINS**  
— le bretonneux —



# Dossier d'inscription - SSS football



## 1. Principes de fonctionnement

La section sportive scolaire repose sur une convention entre le Collège Jean-François Champollion et le Voisins Football Club.

L'objectif d'une SSS est de concilier réussite scolaire et sportive. La réussite scolaire de l'enfant est au cœur du fonctionnement de la SSS. Au niveau sportif l'objectif principal est la progression individuelle et collective ainsi que l'épanouissement personnel du joueur ou de la joueuse de la SSS.

Il s'agit donc un parcours exigeant. Les élèves doivent être motivés et sérieux, avoir une réelle capacité de travail, une organisation et une gestion efficaces de leur temps et des leurs activités (travail scolaire, entraînements, repos, alimentation, sommeil, etc...). Une vie équilibrée est une condition nécessaire de réussite.

## 2. Conditions d'Admission

### Conditions scolaires

L'élève souhaitant intégrer la SSS scolaire doit faire la preuve via son dossier scolaire :

- D'acquis scolaires solides et de résultats scolaires suffisamment bons pour permettre d'envisager une réussite scolaire à court et long terme
- D'un comportement irréprochable en classe et au sein des établissements scolaires fréquentés

L'élève souhaitant intégrer la SSS scolaire devra être licencié à l'Association Sportive du Collège Jean-François Champollion (cotisation de 37euros / année) tout au long de sa participation au dispositif. Dans ce cadre, il acceptera à son inscription la participation à des compétitions de l'Union Nationale du Sport Scolaire (UNSS).

L'objectif pour l'élève inscrit en SSS en classe de 6<sup>ème</sup> est de poursuivre sa scolarité dans ce dispositif jusqu'en classe de troisième. Il revient cependant à l'équipe enseignante de suspendre temporairement ou définitivement la participation d'un élève à la SSS si cela est jugé nécessaire.

### Conditions sportives

L'élève souhaitant intégrer la SSS doit faire la preuve via des tests :

- De sa motivation et de sa détermination à s'engager à long terme dans le cadre de la SSS et dans le cadre du club de Voisins-le-Bretonneux ;
- De compétences tactiques et techniques dans l'activité football ;
- D'un état d'esprit positif compatible avec les exigences de la SSS et des valeurs transmises par le club.

L'élève souhaitant intégrer la SSS scolaire devra être licencié au Voisins Football Club tout au long de sa participation au dispositif.

Tous les candidats participeront à des tests sportifs qui se dérouleront au stade du grand pré à Voisins-le-Bretonneux en présence des enseignants/animateurs de la SSS.

### Conditions médicales

Les candidats ne doivent présenter aucune contre-indication médicale.

Un certificat édité par un médecin spécialiste de la médecine du sport avec un examen cardiologique de moins de trois mois devra être fourni avant les tests d'entrée, à la charge de la famille. Ce document est obligatoire. Celui-ci doit attester qu'il n'y a pour l'élève aucune contre-indication à la pratique intensive du football.

### Dérogations

Si des élèves intéressés ne dépendent pas du Collège Jean-François Champollion comme collège de secteur, ils devront faire une demande de dérogation auprès du directeur académique des services de l'Éducation Nationale (DASEN). Il ne revient pas à l'établissement ou au club d'accepter ou de refuser une demande de dérogation : cette décision est du ressort des services académiques.

En cas de dérogation, l'élève s'engage à poursuivre le dispositif sur l'ensemble de sa scolarité au collège. En cas d'arrêt de la participation au dispositif, l'élève devra retourner dans son établissement de secteur.

# Dossier d'inscription - SSS football



## 3. Organisation

### Scolarité et entraînements

Les élèves poursuivent une scolarité ordinaire au collège. Les élèves qui font le choix d'intégrer la SSS ont obligation de participer à tous les cours de leur emploi du temps.

L'emploi du temps des élèves est cependant aménagé de façon à leur permettre de participer à deux séances d'entraînement par semaine :

- Une séquence de 1h30 le lundi de 08h30 à 10h00 (reprise des cours à 10h40)
- Une séquence de 1h30 le jeudi de 15h15 à 16h45

Les élèves inscrits pratiquent donc 3 heures effectives de football par semaine, en plus des horaires habituels d'enseignement au collège et d'entraînement au club.

L'entraînement s'effectue au stade du Grand Pré (football) ou au Gymnase de Pyramides (futsal). Les élèves se déplacent de façon autonome de l'établissement au lieu d'entraînement avant et après les entraînements. Ils ont rendez-vous directement sur le lieu d'entraînement le lundi à 8h30 et peuvent rentrer chez eux sans passer par le collège à la fin de l'entraînement du jeudi.

### Encadrement

L'encadrement et le suivi scolaire et sportif seront assurés par :

- M. Brion, professeur agrégé d'EPS, collègue Jean-François Champollion, Voisins le Bretonneux
- M. Tzelvelis, titulaire du Brevet de Moniteur de Football, professeur des écoles et responsable du football animation, Voisins Football Club
- M. Bernadou, titulaire du Brevet de Moniteur de Football, Voisins Football Club

## 4. Dossier d'inscription

Les dossiers d'inscription sont à retirer :

- Sur le site du club : [www.voisinsfc.fr](http://www.voisinsfc.fr)
- Sur le site du collège Champollion : [www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr](http://www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr)
- Directement au stade du grand pré auprès des animateurs sportifs du club de football

Le dépôt des dossiers se fera par courrier à l'adresse ci-dessous **avant le 30 Avril 2020**

**Collège Jean-François Champollion**  
**Section sportive scolaire football – M. Brion**  
**Rue de la remise**  
**78960 Voisins le Bretonneux**

Seuls les dossiers complets seront acceptés. Un dossier complet comprend :

- Un dossier d'inscription dûment rempli.
- 2 photos d'identité récentes à coller sur le dossier scolaire et sportif.
- Copie du livret unique scolaire CM1 et CM2 (uniquement pour les élèves entrant en classe de 6<sup>ème</sup>) ou des bulletins de classe de 6<sup>ème</sup> (uniquement pour les élèves entrant en classe de 5<sup>ème</sup>)
- 1 chèque de 37 euros à l'ordre de l'Association Sportive du Collège Jean François Champollion (encaissé uniquement si l'enfant est admis à la SSS)
- 1 enveloppe timbrée (20g) à votre adresse postale pour l'envoi de la décision finale.
- 1 certificat médical qui atteste qu'il n'y a pour l'élève aucune contre-indication à la pratique intensive du football.
- L'examen cardiologique daté de moins de 3 mois dans une enveloppe avec nom et prénom de l'enfant

## 5. Calendrier

Les dates à retenir sont les suivantes :

# Dossier d'inscription - SSS football



- Jeudi 26 Mars : de 18h30 à 19h30, réunion d'information à destination des familles au foyer du collège Jean-François Champollion de Voisins-le-Bretonneux
- Jeudi 30 Avril : date limite de retour des dossiers d'inscription
- Mercredi 6 Mai : test d'entrée en section sportive football de 10h à 16h
  - Tests techniques et physiques
  - Test scolaire
  - Test en situation de match
- Mercredi 12 Mai : les résultats des sélections sont envoyés aux familles par voie postale



**Collège Jean-François Champollion**

Rue de la remise  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr](http://www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr)

**VOISINS Football Club**

Centre Sportif Les pyramides  
Mail de Schenefeld  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.voisinsfc.fr](http://www.voisinsfc.fr)

# Dossier d'inscription - SSS football



Je soussigné(e) \_\_\_\_\_ agissant en qualité de  
responsable légal de l'enfant \_\_\_\_\_  
licencié(e) au club de \_\_\_\_\_ l'autorise à participer aux tests d'entrée à  
la section sportive scolaire football du collège Champollion de Voisins le Bretonneux qui aura lieu  
au stade du Grand Pré de Voisins le Bretonneux.

**LE MERCREDI 6 MAI de 10h à 16h**

J'atteste que mon enfant est assuré pour les dommages causés ou subis à l'occasion de cette  
activité et je reconnais au responsable le droit de prendre toutes les mesures d'urgence qui  
pourraient s'avérer nécessaires.

Fait à \_\_\_\_\_, le \_\_\_\_\_

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

**Collège Jean-François Champollion**

Rue de la remise  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr](http://www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr)

**VOISINS Football Club**

Centre Sportif Les pyramides  
Mail de Schenefeld  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.voisinsfc.fr](http://www.voisinsfc.fr)

# Dossier Scolaire



NOM :	PRENOM :	PHOTO :
NE LE :	A :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :		
VILLE :		
NOM ET PRENOM DU OU DES TITULAIRES DE L'AUTORITE PARENTALE :		
TELEPHONE :	PORTABLE :	
E-MAIL DU/DES RESPONSABLE(S) LEGAL(AUX) :		
ETABLISSEMENT/ECOLE FREQUENTE(E) :		
AVIS DE L'ENSEIGNANT :		

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :

# Lettre de Motivation

## Pourquoi je veux faire cette section sportive scolaire option football ?



A large rectangular area with horizontal dotted lines for writing the motivation letter.

**Collège Jean-François Champollion**  
Rue de la remise  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr](http://www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr)

**VOISINS Football Club**  
Centre Sportif Les pyramides  
Mail de Schenefeld  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.voisinsfc.fr](http://www.voisinsfc.fr)

# Dossier Sportif



**Collège Jean-François Champollion**

Rue de la remise  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr](http://www.clg-champollion-voisins.ac-versailles.fr)

**VOISINS Football Club**  
Centre Sportif Les pyramides  
Mail de Schenefeld  
78960 Voisins Le Bretonneux  
[www.voisinsfc.fr](http://www.voisinsfc.fr)

NOM :	PRENOM :	PHOTO :
NE LE :	A :	
ADRESSE :		
CODE POSTAL :		
VILLE :		
CLUB ACTUEL, EQUIPE FREQUENTEE ET POSTE OCCUPE :		
SELECTIONS OBTENUES ET STAGES EFFECTUES AU COURS DE LA SAISON PRECEDENTE :		
CE QUE J'AIME DANS MON POSTE ET CE QUE J'AIME MOINS :		
AVIS DE L'EDUCATEUR/ENRAINEUR :		

Signature du (des) responsable(s) légal(aux) :



# Dossier Sportif



## CHARTRE D'ENGAGEMENTS

En m'engageant dans la section sportive scolaire option football, je m'engage à :

1. Être un élève exemplaire au sein du Collège Jean-François Champollion, respectueux des règles de vie au collège, des adultes et des autres élèves
2. Privilégier avant toutes autres choses sa réussite scolaire en apprenant mes leçons, en participant en classe, en réalisant mes devoirs et en préparant mes contrôles avec sérieux
3. Être un joueur exemplaire au sein du Voisins Football Club, respectueux des arbitres, entraîneurs, partenaires, adversaires et de l'ensemble des bénévoles du club
4. A être présent à l'heure à chaque séance d'entraînement (sauf motif valable) et à justifier mes éventuelles absences
5. A venir à chaque entraînement avec mon matériel et à respecter le matériel du club
6. A m'engager pleinement dans les entraînements proposés de façon à m'inscrire dans une réelle logique de progression
7. A prendre une douche à la fin de chaque séance d'entraînement
8. A m'inscrire à l'Association Sportive du collège et à participer à d'éventuelles rencontres avec des sections sportives scolaires
9. A me déplacer de façon autonome en respectant les règles de sécurité, entre le Stade du Grand Pré et le Collège, de façon à être à l'heure pour mes entraînements et mes cours

En signant cette chartre de bonne conduite, je m'engage à y respecter le contenu. Tout manquement à cet engagement est susceptible d'avoir pour conséquence l'arrêt de la participation à la section sportive scolaire football.

Signature de l'enfant

Signature du (des) responsable(s) légal(aux)